

Chaumont, le 30 décembre 2016.

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Attention aux feux de cheminée !

---

Depuis quelques jours, les sapeurs-pompiers de Haute-Marne notent une augmentation de leurs interventions pour des feux de conduits de cheminée.

Françoise SOULIMAN, préfet de la Haute-Marne, rappelle quelques conseils pour éviter l'éclosion d'un feu :

#### **Entretien :**

Un ramonage est conseillé au moins une fois par an. Certaines compagnies d'assurances exigent même qu'il soit effectué deux fois par an. Ce ramonage permet de décoller les résidus de combustion dans les conduits, évitant ainsi des départs de feu.

Idéalement, faite appel à un ramoneur qui pourra attester du nettoyage de la cheminée.

Posez une trappe de visite le long du conduit de cheminée. Elle permet non seulement de contrôler la propreté du conduit mais facilite également l'intervention du ramoneur et le cas échéant des pompiers.

Si vous possédez un insert, contrôlez régulièrement, par un simple coup d'œil, le joint d'étanchéité de la vitre. Car un joint défectueux laisse passer les fumées et autres gaz de combustion.

#### **Combustibles :**

- Une cheminée individuelle n'est pas un four de déchetterie. Ne brûlez que du bois sec. Attention toutefois à ne pas mélanger des essences de bois différents, ce qui favorise l'encrassement du conduit. Videz régulièrement vos cendres à l'extérieur dans un récipient métallique.
- Choisissez pour le brûlage du bois bien sec, qui a été fendu et séché convenablement. De préférence du bois dur, comme le chêne, l'hêtre, l'érable ou le merisier, coupé quelques années auparavant. Éviter les bois résineux qui peuvent encrasser la cheminée.
- Ne brûlez jamais de bois peints ou vernis : au contact des flammes, les produits chimiques dont ils sont enduits vont dégager des fumées toxiques.
- Limiter le stockage de matériaux combustibles à proximité immédiate du foyer (bois, papier journaux, vêtements à faire sécher, moquette, plancher bois...).
- Lorsque la cheminée est en chauffe, mettez toujours le pare-étincelle.
- N'utilisez aucun solvant ou alcool permettant de faire démarrer le feu un peu plus vite.

### **Surveillance :**

Ne laissez jamais une cheminée allumée sans surveillance. De fait, ne chargez pas la cheminée pour la nuit alors que vous allez vous coucher...

### **Détecteur Autonome de Fumée :**

Depuis le 8 mars 2015, les maisons et les appartements doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée. Un entretien régulier doit aussi être effectué (test de charge et pile).

### **En cas de feu, quelle est la conduite à tenir :**

Tout feu de cheminée se caractérise par une odeur spécifique, un ronflement anormal dans le conduit (similaire au bruit fait par un essaim d'abeilles), la chute de débris de suie (comme s'il neigeait des flocons noirs ou incandescents), une fumée abondante, des étincelles voire des flammes au débouché supérieur du conduit.

### **En cas de départ de feu dans le conduit :**

- Appelez immédiatement les sapeurs-pompiers (18 ou 112);
- Couper le tirage du feu ;
- Faites sortir toutes les personnes se trouvant dans l'habitation ;
- Préparez l'arrivée des secours en allant au devant d'eux pour les guider.

### **Conséquences d'un feu de conduit de cheminée :**

Sous l'effet de la chaleur le conduit peut se fissurer dans les locaux traversés par celui-ci ; les gaz de combustion peuvent ainsi se reprendre dans l'habitation et intoxiquer les résidents ;

Le feu peut également se propager aux pièces de bois (plancher, cloisons) et transformer le feu de cheminée en feu de comble voir feu d'habitation ;

Enfin, les étincelles sortant du conduit peuvent communiquer le feu aux habitations voisines.

### **Pour en savoir plus..**

En 2016, les sapeurs-pompiers de Haute-Marne sont intervenus pour 300 feux de conduits de cheminées (contre 283 en 2015 et 264 en 2014). Cela représente une part non négligeable des interventions réalisées pour feu.

Le respect des consignes ci-dessus permettraient d'éviter ces incendies et leurs conséquences parfois très graves.

### **Contact presse :**

Lysiane BRISBARE : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55